



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

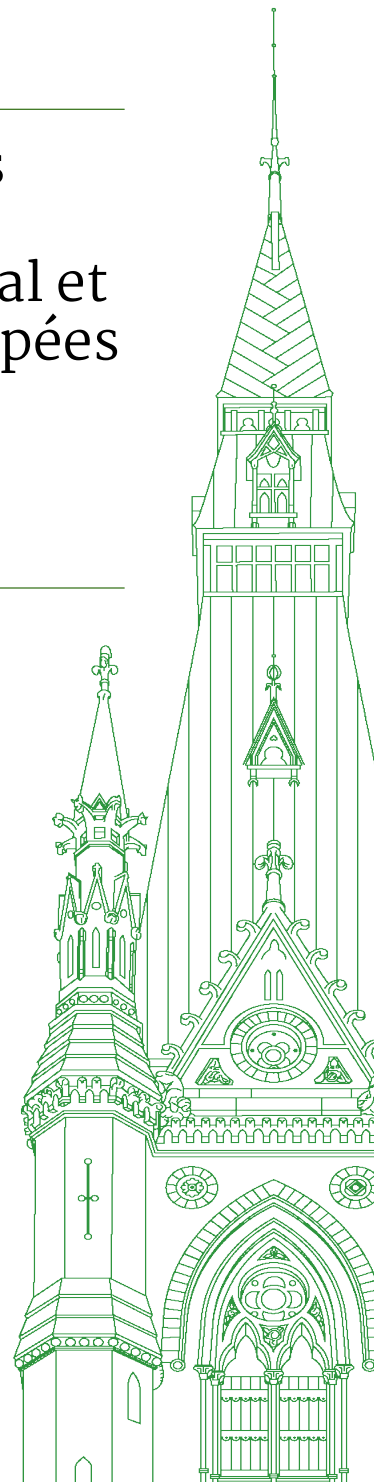
43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 013

Le jeudi 28 janvier 2021



Président : M. Sean Casey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 28 janvier 2021

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 13^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le 25 janvier 2021. Les délibérations seront disponibles sur le site Web de la Chambre des communes. La webdiffusion montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

Afin d'assurer le bon déroulement de la réunion, je tiens à vous faire part de quelques règles. Les membres du Comité et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont offerts durant la réunion. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Lorsque vous avez fini de parler, veuillez mettre votre micro en sourdine pour minimiser les interférences. Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez m'en informer. Il sera peut-être nécessaire de suspendre la réunion pendant quelques minutes pour nous assurer que tous les membres sont en mesure de participer pleinement aux délibérations.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le vendredi 9 octobre 2020, le Comité poursuit son étude sur le logement pour les Autochtones en région urbaine, rurale et nordique.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous allons commencer notre discussion par des déclarations préliminaires de cinq minutes chacune, puis nous passerons aux questions. Nous sommes ravis d'accueillir aujourd'hui Mme Madeleine Redfern, présidente d'Ajungi; M. Jeff Morrison, directeur général, et M. Steve Sutherland, gestionnaire, Caucus autochtone, de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine;

[Français]

et Mme Heather Johnston, qui est directrice générale de Projets autochtones du Québec.

Je cède maintenant la parole à Mme Redfern.

[Traduction]

Bienvenue au Comité, madame Redfern. Vous disposez de cinq minutes.

Mme Madeleine Redfern (présidente, Ajungi Arctic Consulting): Excellent. Merci beaucoup pour l'invitation.

Pour que les membres du Comité me connaissent un peu, je vais me présenter brièvement. Je suis Inuite. Je vis à Iqaluit, la capitale du Nunavut. Depuis plus de 30 ans, je participe à une vaste gamme de dossiers qui touchent mes communautés et mon peuple, y compris ceux du logement et de l'itinérance, ainsi que des questions connexes liées à l'éducation, à la formation, à la justice sociale et plus encore.

Je pense que la majorité des membres sont bien au courant de la crise du logement qui sévit au Nunavut. Lorsque j'étais politicienne — j'ai été maire d'Iqaluit de 2010 à 2012, puis de 2015 à 2019 —, le logement dans ma collectivité et dans le territoire comptait parmi nos priorités. En fait, j'ai travaillé très étroitement avec un de nos refuges. En faisant preuve non seulement de patience, mais aussi de ce qu'on pourrait presque appeler de l'entêtement, j'ai aidé l'organisme à ouvrir un nouveau refuge de 16 000 pieds carrés, comprenant 30 lits de refuge, 30 lits de transition, de nouveaux bureaux, un nouveau local réservé aux programmes et 11 appartements, dont 5, je crois, sont maintenant des logements abordables.

Je ne suis plus en politique. Aujourd'hui, je travaille avec le refuge pour femmes d'Iqaluit. J'aide l'organisme à répondre à la COVID et à gérer ses finances. Récemment, je l'ai aussi aidé à déposer des demandes auprès de Nunavut Tunngavik Inc., notre association inuite régionale. Je suis heureuse de dire que le refuge a reçu du financement; il attend maintenant une réponse de la SCHL pour l'Initiative pour la création rapide de logements...

Le président: Madame Redfern, je dois vous interrompre. Le son n'est pas très clair. Je vous prie de patienter pendant que nous essayons de régler le problème.

Par souci d'efficacité, nous allons passer à l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine. Nous reviendrons ensuite à Mme Redfern. Espérons que la qualité du son sera alors meilleure.

Bienvenue au Comité, monsieur Morrison. Vous disposez de cinq minutes.

M. Jeff Morrison (directeur général, Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine): Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis désolé, madame Redfern, d'empiéter sur votre temps de parole.

Nous remercions le Comité de nous avoir invités à discuter avec lui de cette question importante. Pour ceux qui ne nous connaissent pas, l'ACHRU est l'association nationale qui représente le secteur canadien du logement social, sans but lucratif et abordable.

Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue M. Steve Sutherland, gestionnaire du Caucus autochtone. Ce caucus représente le sous-groupe de nos membres qui fournissent des logements aux Autochtones en milieu urbain, rural et nordique partout au Canada. Je suis heureux de me joindre à vous depuis le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin.

• (1535)

[Français]

Les fournisseurs de logements autochtones urbains, ruraux et nordiques existent depuis des décennies. Les fournisseurs de logements autochtones sont qualifiés et compétents, et ils ont une solide expérience en matière de fourniture de logements abordables, malgré des années de sous-financement et un parc immobilier vieillissant.

[Traduction]

Bien que l'ACHRU et le Caucus autochtone félicitent le Comité d'avoir entrepris la présente étude, nous sommes d'avis qu'il y a longtemps que des mesures auraient dû être prises. Nous avons souligné les problèmes particuliers liés au logement qui touchent les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique dans notre mémoire de 2016 concernant la Stratégie nationale sur le logement. À nos yeux, l'absence d'un plan spécifique dans la Stratégie nationale sur le logement et jusqu'à ce jour constitue une omission flagrante.

Il est évident qu'il faut une stratégie spécifique. Les Autochtones sont 11 fois plus à risque de se trouver en situation d'itinérance que les non-Autochtones. En outre, plus de 24 % des logements occupés par des ménages autochtones sont inférieurs aux normes de qualité, comparativement à environ 12 % des logements occupés par des ménages non autochtones. Selon un sondage que nous avons réalisé en 2019, il coûterait environ 725 millions de dollars pour réparer et moderniser le parc actuel de logements destinés aux Autochtones en milieu urbain. Nous avons trouvé, par exemple, un logement de plus de 75 ans qui n'a jamais été rénové.

Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a accentué ces disparités. Je n'ai pas à chercher plus loin que le conseil d'administration de l'ACHRU pour le constater. L'administratrice qui représente les territoires du Nord vient, elle aussi, du Nunavut. Elle vit à Arviat. Comme son propre logement est surpeuplé, elle, puis la majorité des membres de sa famille élargie ont contracté la COVID avant les Fêtes. Heureusement, tous ont guéri, mais malheureusement, c'est le genre d'histoire que nous entendons tous trop souvent.

En 2018, après plusieurs années de consultations et de discussions, le Caucus autochtone de l'ACHRU a publié sa vision détaillée et son plan pour l'élaboration d'une stratégie du logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Ce plan, appelé la stratégie pour les Autochtones, par les Autochtones, énonce les éléments principaux sur lesquels la stratégie spécifique devrait être fondée, d'après notre caucus.

[Français]

Je vais passer la parole à mon collègue M. Sutherland, qui parle un peu plus de cette vision.

[Traduction]

M. Steve Sutherland (gestionnaire, Caucus autochtone, Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine): Merci, monsieur Morrison.

Je tiens, moi aussi, à commencer ma déclaration en soulignant que la terre sur laquelle je me trouve est située à Gatineau et fait partie du territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin Anishinabe. Comme nous participons tous à la réunion à partir d'endroits différents, j'aimerais reconnaître les gardiens et les propriétaires traditionnels des terres où vous vous trouvez. Ce faisant, nous réaffirmons notre engagement et notre responsabilité à l'égard de l'amélioration des relations entre les nations, et nous approfondissons notre compréhension personnelle des peuples autochtones de notre région, ainsi que de leur culture.

Comme M. Morrison l'a dit, la Stratégie nationale sur le logement annoncée en novembre 2017 n'est pas suffisante; il faut également une stratégie pour les Autochtones, par les Autochtones. Nous avons envoyé un exemplaire du document à la greffière pour que les membres du Comité puissent l'examiner, mais permettez-moi de vous présenter quelques-unes de nos recommandations principales.

Premièrement, la stratégie pour les Autochtones, par les Autochtones recommande la création d'un centre national de logement conçu, détenu et exploité par les Autochtones, pour les Autochtones. Sa mission consisterait à évaluer et à améliorer les données, les renseignements et la recherche portant sur le logement pour les Autochtones en région urbaine, rurale et nordique; à gérer et à distribuer les fonds alloués dans le cadre de la stratégie; ainsi qu'à surveiller les résultats. Nous sommes à régler les derniers détails de l'ébauche de la structure de gouvernance de cette organisation. Nous pourrions vous la transmettre sous peu.

Deuxièmement, nous croyons qu'il faut offrir 73 000 logements stables, sécuritaires et abordables de plus, par l'intermédiaire de volets de financement réservés gérés par le centre.

Troisièmement, nous devons soutenir davantage le bien-être et la réussite à long terme des locataires au moyen de services complets adaptés à la culture.

Quatrièmement, il faut accélérer la lutte contre l'itinérance chez les Autochtones en ajoutant un volet de financement réservé au programme Vers un chez-soi, ainsi qu'en mettant en place une stratégie spécifique visant à mettre fin à l'itinérance chronique chez les Autochtones.

Cinquièmement, nous devons mettre l'accent sur le logement dans le Nord. La stratégie globale pour les Autochtones, par les Autochtones doit s'allier aux territoires et aux groupes autochtones du Nord en vue de répondre aux besoins impérieux de logement éprouvés de manière disproportionnée par les Autochtones du Nord canadien.

Nous estimons que les fonds requis pour mettre en œuvre la stratégie pour les Autochtones, par les Autochtones s'élèveraient à 25 milliards de dollars sur 10 ans. Ces fonds s'ajouteraient au financement déjà prévu dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.

En plus de répondre aux besoins de logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique, la stratégie de logement pour les Autochtones, par les Autochtones renforcerait l'engagement du gouvernement fédéral envers la réconciliation. Elle répondrait à la fois aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et aux appels à la justice contenus dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Je vous redonne la parole, monsieur Morrison.

• (1540)

M. Jeff Morrison: Monsieur le président, nous vous remercions encore une fois pour votre attention. Nous serons heureux de discuter avec vous et de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Nous poursuivons avec la représentante de Projets autochtones du Québec.

Madame Johnston, je vous souhaite la bienvenue au Comité.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Heather Johnston (directrice générale, Projets Autochtones du Québec): Merci.

Je vous remercie de m'avoir invitée à m'adresser au Comité au nom de Projets autochtones du Québec.

Je m'appelle Heather Johnston. Je suis directrice générale de Projets autochtones du Québec, communément appelé PAQ. Je tiens à préciser que je ne suis pas Autochtone.

Je vais commencer par vous présenter brièvement notre organisation. PAQ a pour mission de créer un meilleur quotidien pour les femmes et les hommes autochtones, inuits et métis en situation d'itinérance ou à risque dans la ville de Montréal. Nous offrons un large éventail de services accessibles et de services d'aiguillage vers d'autres services qui répondent aux besoins de base et qui favorisent le bien-être de la communauté autochtone urbaine du centre-ville de Montréal.

Or, nous sommes plus qu'un simple espace physique. Nous sommes une communauté de soutien pour la population autochtone en situation d'itinérance à Montréal. Nous sommes aussi un foyer où les personnes qui ont vécu de profonds traumatismes et de la stigmatisation peuvent trouver de la compassion, de la dignité et du respect. PAQ soutient les membres de la communauté qui cheminent vers la guérison à leur manière.

Aujourd'hui, je dédie mon témoignage à la mémoire de M. Raphael « Napa » André. Plus tôt ce mois-ci, M. André a été trouvé sans vie dans une toilette chimique du centre-ville de Montréal. M. André était Innu; il était grand et silencieux. Il était aimé de sa famille et de ses amis, et il était bien connu des gens de la rue de Montréal. Il était membre de mon organisation. Depuis sept ans, il fréquentait souvent notre refuge. Il y était la nuit avant son décès.

M. Raphael André et la cause de son décès — le couvre-feu, le manque de places dans les refuges et l'indifférence de la population — ont fait couler beaucoup d'encre. Il y a peut-être une part de vérité dans chacune de ces explications, mais elles ne disent pas tout. Le fait est que M. Raphael André est décédé parce qu'il était en situation d'itinérance.

Le taux d'itinérance chez les Autochtones est disproportionnellement élevé, résultat, bien sûr, de l'héritage colonial et de la discrimination systémique continue. Aujourd'hui, la majorité des Autochtones du Canada vivent dans des régions urbaines, et l'on s'attend à ce que cette population continue de croître. En 2018, le dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal a révélé qu'une personne autochtone est environ 27 fois plus à risque de se trouver en situation d'itinérance qu'une personne non autoch-

tone. Pour un Inuit, le risque est approximativement 80 fois plus élevé.

Un examen approfondi de la question du logement pour les Autochtones du Canada vivant en milieu urbain révèle, à mon avis, que trois mesures doivent être mises en place pour changer les statistiques. Si nous avons pris ces mesures pour venir en aide à M. Raphael André, nous aurions peut-être pu éviter son décès.

Premièrement, M. Raphael André n'avait pas besoin d'un appartement avec une chambre; il avait besoin d'un foyer. La vie autonome ne lui aurait pas convenu. Il avait besoin d'un logement stable et permanent lui donnant accès à des services complets de réduction des méfaits adaptés à ses besoins. Il avait besoin d'un foyer où il aurait été libre de vivre à sa manière et où il aurait eu accès à des services de soutien et d'intervention 24 heures sur 24 pour la toxicomanie et les troubles mentaux. Il faut plus que des briques et du mortier pour répondre aux besoins en matière de logement des Autochtones en milieu urbain. Il faut aussi des services adaptés aux besoins réels et aux préférences des gens.

Deuxièmement, M. Raphael André devait avoir accès à des services de soins de santé adaptés à sa culture. La majorité des Autochtones qui vivent dans la rue sont profondément méfiants à l'égard du système de soins de santé général. L'expérience vécue par Mme Joyce Echaquan est commune à toutes les personnes qui fréquentent notre refuge. Chaque jour, nous travaillons avec des personnes qui refusent de demander des soins médicaux. Ce refus nuit à leur santé et peut aller jusqu'à leur coûter la vie. Or, sans soins de santé de qualité, il est impossible de vivre de manière autonome. Le logement et la santé vont de pair; on ne peut les traiter isolément. Il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour rétablir la confiance envers le système de soins de santé. Tous ceux qui souhaitent mettre fin à la profonde inégalité dont sont victimes les Autochtones en région urbaine doivent en faire une priorité.

Troisièmement — et c'est le dernier élément —, M. Raphael André avait besoin d'un endroit où il aurait pu tisser des liens et cheminer vers la guérison avec d'autres Autochtones. La notion de communauté interdépendante est une composante importante de toute forme de logement adapté aux besoins réels de la population autochtone urbaine. Trop souvent, les programmes de logement fournissent des logements pour une personne situés en banlieue. Les gens se retrouvent donc complètement seuls et isolés de leur communauté. Ce style de vie ne répond pas à leurs besoins; nombre d'entre eux abandonnent donc leur logement stable pour réintégrer leur communauté dans la rue. Les logements offerts doivent être situés dans les régions urbaines où les Autochtones se rassemblent. Ils doivent comprendre des espaces privés et des espaces communs afin que les locataires y trouvent à la fois une vie privée et de l'amitié, un sentiment d'appartenance et une communauté.

• (1545)

Nous ne pouvons accepter qu'il soit inévitable que nos voisins vivent en situation d'itinérance. Faisons en sorte que le décès de M. Raphael André devienne un cri de ralliement servant non à augmenter le nombre de soupes populaires et de lits dans les refuges, mais à favoriser l'accès, sans obstacle et pour tous les Autochtones en milieu urbain, à un logement permanent, sécuritaire, convenable et abordable, offrant le soutien nécessaire pour mener une vie interdépendante.

Merci beaucoup. Je suis vraiment honorée de discuter avec vous aujourd'hui.

Le président: Je vous remercie, madame Johnston.

Nous revenons maintenant à Mme Redfern.

Madame Redfern, on m'a dit de vous demander de rebrancher votre micro. Nous allons remettre le chronomètre à zéro pour que vous puissiez recommencer à partir du début, mais avant, je vous prie de débrancher et de rebrancher votre micro. Espérons que cela réglera le problème.

Vous disposez de cinq minutes. La parole est à vous. Merci de votre patience.

Mme Madeleine Redfern: Je ne sais pas quelle partie de mon introduction vous avez entendue. Je vais donc répéter rapidement ce qui pourrait être redondant.

Je suis à Iqaluit, au Nunavut. Je travaille sur des dossiers liés au logement et à l'itinérance, ainsi que sur d'autres questions connexes, depuis 30 ans. J'ai été maire d'Iqaluit pendant deux mandats.

Par rapport au sujet à l'étude, j'ai aidé, notamment, un refuge pour hommes à obtenir 2 nouveaux bâtiments mesurant au total 16 000 pieds carrés et comprenant 30 lits de refuge, 30 lits de transition, de nouveaux bureaux, un nouveau local réservé aux programmes et 11 appartements, dont 5 serviront de logements mobiles.

Aujourd'hui, je travaille dans le secteur privé. J'aide un refuge pour femmes d'Iqaluit, Agvvik, à obtenir des fonds afin qu'il puisse offrir, lui aussi, des logements de transition et des logements abordables. Je suis aussi membre du conseil d'administration de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance. Je suis donc impliquée aux échelles locale et nationale.

Les problèmes liés au logement et à l'itinérance au Nunavut sont généralement bien compris et connus. J'ai constaté, tant quand j'étais en politique que maintenant que je travaille dans le secteur privé, que les défis principaux semblent être le manque de coordination entre les différents ordres de gouvernement et les organismes inuits, ainsi que la particularité de nos collectivités, dont certaines n'ont même pas de refuges et qui éprouvent parfois des difficultés parce qu'elles n'ont pas d'organismes communautaires pouvant déposer des demandes de financement.

Le taux élevé de roulement du personnel dans ce domaine au sein de tous les ordres de gouvernement et des organismes inuits pose aussi problème. C'est comme une partie de serpents et échelles. On essaie toujours d'avancer, mais chaque fois qu'un nouvel élu, un nouveau dirigeant ou un nouvel employé arrive en poste, une grande partie du travail accompli est perdue. L'arrivée d'une nouvelle personne cause des retards, le transfert des dossiers se fait mal, et on a l'impression qu'il est impossible de se rattraper.

Le gouvernement a octroyé près de 300 millions de dollars sur les 10 prochaines années au gouvernement du Nunavut pour l'aider à bonifier son offre de logements sociaux et de logements abordables. Malheureusement, cette somme est loin d'être suffisante. En effet, pour construire 3 000 logements au coût à l'unité d'environ 630 000 \$, il faudrait près de 1,89 milliard de dollars. Comme vous pouvez le constater, la différence est considérable.

Cependant, même quand des fonds supplémentaires sont annoncés, comme dans le cadre du programme de co-investissement ou, récemment, de l'Initiative pour la création rapide de logements, je constate que trop peu de gens ont les compétences nécessaires pour

préparer les demandes. Par conséquent, souvent, notre région ne soumet pas de demandes ou n'en soumet pas suffisamment.

Je suis convaincue que pour régler les problèmes actuels, il faut d'abord et avant tout apporter des améliorations sur les plans du leadership, de la coopération, de la coordination et du renforcement des capacités. Il existe des solutions, mais d'après moi, le premier défi à relever est certainement le manque de collaboration.

Je vous remercie.

• (1550)

Le président: Merci beaucoup, madame Redfern.

Nous passons maintenant à la période des questions. Nous allons commencer par les conservateurs.

Je donne la parole à Mme Falk. Vous disposez de six minutes.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci beaucoup à chacun de vous pour vos témoignages et vos renseignements. J'aimerais d'abord dire deux choses.

Madame Redfern, avant qu'on vous interrompe, je voulais vous remercier d'avoir mis votre nom sur un bulletin de vote dans le but de servir votre communauté. Nous savons tous à quel point cela est difficile. Je voulais aussi aborder le sujet de la bureaucratie. La paperasserie et la bureaucratie comptent parmi les raisons pour lesquelles, dans mon emploi antérieur... L'abondance de la paperasserie me compliquait la tâche et faisait en sorte qu'il soit plus difficile d'aider les gens. Je trouve donc vos arguments concernant le manque de coordination très justes. Je pense qu'ils sont valables non seulement par rapport à ce dossier-ci, mais aussi par rapport à nombre d'autres dossiers.

Madame Johnston, je crois que c'est vous qui avez affirmé qu'il faut plus que des briques et du mortier. Sachez que depuis le début de notre étude, plusieurs témoins nous ont dit la même chose. Vous avez aussi parlé de l'importance de la communauté. J'appuie chaudement cette notion. Je suis mère de jeunes enfants. À mon avis, l'ensemble de la société devrait accorder plus d'importance à la communauté, particulièrement lorsqu'il est question de rétablissement ou de guérison et de réconciliation. Cet élément est fondamental, non seulement pour le logement, mais aussi pour la société dans son ensemble.

Ma première question s'adresse à M. Morrison ou à M. Sutherland. Ma circonscription est principalement rurale. À mes yeux, nous ne sommes pas une région éloignée, mais d'autres la considéreraient sûrement comme telle. Pour moi, une région éloignée est une région qui se trouve à trois heures d'un magasin, par exemple. Si vous n'avez aucune façon de vous y rendre parce qu'il n'y a pas de transports en commun et que vous n'avez pas de véhicule, vous êtes dans une région éloignée, selon moi. J'aimerais savoir quelle est la différence entre l'itinérance en région urbaine, en région rurale et en région éloignée.

• (1555)

M. Jeff Morrison: Je peux commencer.

Je vous remercie pour la question, madame Falk. Comme je viens moi-même d'une petite ville du Nord de l'Ontario, je comprends ce que vous voulez dire.

L'itinérance est parfois perçue presque comme une tare ou comme un problème qui touche les centres-villes. C'est certainement le cas. Je me trouve actuellement au centre-ville d'Ottawa. J'habite au centre-ville. Pendant les 10 minutes qu'il me faut pour rentrer chez moi à pied, je vois plusieurs personnes en situation d'itinérance. Je suis certain que la situation est la même dans tous les centres-villes. Or, l'itinérance ne se limite aucunement aux centres urbains. Dans toutes les régions rurales, qu'elles se trouvent en Nouvelle-Écosse, en Alberta ou n'importe où ailleurs au pays, l'itinérance est une réalité. En fait, l'Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée a été créée précisément pour s'attaquer à ce problème.

En général, dans les régions rurales et éloignées, l'itinérance est plus cachée. Souvent, dans de tels milieux, les personnes en situation d'itinérance passent d'un divan à l'autre. Elles sont moins visibles. Toutefois, je soutiendrais que bien que les circonstances et les causes ne soient pas les mêmes, l'itinérance est tout aussi présente dans les régions rurales que dans les centres urbains.

Mme Rosemarie Falk: Merci.

J'ai une question complémentaire. Y a-t-il une différence entre les programmes offerts dans les régions rurales et éloignées et ceux offerts en milieu urbain? Les organismes qui luttent pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée ont-ils le même accès ou répondent-ils aux mêmes critères que les organismes urbains, par exemple?

M. Jeff Morrison: Du point de vue fédéral, une des difficultés que les collectivités rurales et les petites collectivités connaissent, c'est que le programme Vers un chez-soi compte un certain nombre de conseils consultatifs communautaires, ou CCC. Les CCC coordonnent les services liés à l'itinérance offerts dans leur région. Corrigez-moi si je n'ai pas le bon nombre, mais avant la dernière expansion du programme, je crois qu'il y avait 62 CCC. Par conséquent, de nombreuses collectivités rurales et petites collectivités sont exclues des CCC et de ces structures. Il y a longtemps, nous avons demandé que le nombre de CCC soit augmenté.

En ce qui concerne les services, trouve-t-on les mêmes services de soutien de première ligne, par exemple, dans une collectivité rurale que dans une collectivité urbaine? C'est certainement plus difficile.

Mme Rosemarie Falk: Madame Redfern, je vous ai vue secouer la tête. Avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Madeleine Redfern: Je trouve important de souligner que le Canada compte 3 500 municipalités. Le programme Vers un chez-soi comprend 62 communautés désignées. Il est donc loin de servir l'ensemble des municipalités.

C'est vrai que l'itinérance passe souvent inaperçue dans nos collectivités, surtout dans le Nord, où il est impossible de vivre dans la rue. Ce serait mortel.

La grande différence, c'est que dans les régions les plus éloignées, les gens ne peuvent pas simplement monter à bord d'un autobus Greyhound pour se rendre à un centre urbain. Un billet d'avion à destination d'Ottawa coûte, au minimum, 2 000 \$. Ici, une personne en situation d'itinérance n'a même pas la possibilité de se rendre à un centre urbain. Oui, nous savons qu'il manque toujours de refuges, mais en général, les centres urbains offrent davantage de services.

Même à Iqaluit, nous avons trois ou quatre refuges. Nous avons aussi une soupe populaire et deux banques alimentaires. Certaines

collectivités n'ont aucun refuge et aucune banque alimentaire. Elles n'ont absolument rien. C'est donc beaucoup plus difficile pour les personnes vivant dans ces régions d'accéder à des services, surtout si elles sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale. Il faut même plusieurs centaines de dollars pour se rendre de la collectivité voisine de Kimmirut jusqu'à Iqaluit, et cette somme n'achète qu'un aller.

Mme Rosemarie Falk: Je vous remercie.

Le président: Merci, madame Redfern, merci, madame Falk.

Le prochain intervenant est M. Dong.

Vous avez la parole pendant six minutes.

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens d'abord à remercier tous les témoins pour leur temps, leurs recommandations et leurs observations. J'avais des questions au début de la séance, et les renseignements que vous nous avez fournis m'ont aidé à répondre à certaines d'entre elles. Je vais essayer de poser des questions aux trois groupes.

Premièrement, madame Redfern, je vous remercie chaleureusement pour votre travail de défense et pour les années que vous avez consacrées au service de votre communauté.

Concernant l'atteinte des objectifs du gouvernement liés à l'élimination de l'itinérance chronique au Canada, d'après vous, quelles mesures particulières doivent être prises dans le cadre de la nouvelle stratégie visant à mettre fin à l'itinérance dans le Nord?

• (1600)

Mme Madeleine Redfern: Comme je suis une passionnée de données, je trouve important que le gouvernement de mon territoire ait accès à de meilleures données. Nous savons qu'il faut au moins 3 000 maisons pour notre territoire d'environ 38 000 habitants.

Comme je l'ai déjà dit, la priorité est d'améliorer la collaboration entre les trois ordres de gouvernement et les organismes inuits. En fait, je reconnais que les organismes inuits ont des sommes considérables en banque et qu'ils feront beaucoup d'argent grâce à la mise en valeur des ressources. À mon avis, la seule solution, c'est d'accroître l'importance du rôle joué par les organismes inuits, qui pourraient utiliser une partie des millions, voire des milliards de dollars dont ils disposent pour aider les membres de nos communautés à sortir de l'itinérance.

Pour y arriver, il faudra modifier la mentalité des dirigeants, qui croient que seul le gouvernement fédéral et parfois aussi le gouvernement territorial ont la responsabilité de s'attaquer à ce problème. Je le répète, au bout du compte, l'argent en banque n'aide personne.

M. Han Dong: Merci beaucoup.

Le président: Je vous prie d'attendre un instant, monsieur Dong.

Madame Redfern, la qualité du son de votre micro rend le travail des interprètes difficile. Je ne sais pas s'il y a une solution, mis à part vous demander de parler lentement et clairement. Nous ferons de notre mieux.

Continuez, monsieur Dong.

M. Han Dong: Merci, monsieur le président. J'espère que ces 30 secondes ne seront pas soustraites de mon temps de parole.

Merci beaucoup, madame Redfern. Modifier la mentalité des dirigeants est une très bonne recommandation.

Ma deuxième question s'adresse à Mme Johnston. Merci beaucoup de nous avoir parlé de M. Raphaël André. C'est une histoire percutante, et je ne suis pas près de l'oublier. Elle orientera mon travail.

À votre avis, le parc immobilier actuel répond-il adéquatement aux besoins culturels des communautés autochtones vivant en milieu urbain ou rural? Si la réponse est non, quelles mesures devraient être prises à cet égard?

Mme Heather Johnston: Merci.

Je peux seulement parler de la situation en milieu urbain. C'est le milieu que je connais le mieux, car c'est là que je travaille. Mon travail est axé sur le centre-ville de Montréal; je vais donc parler précisément de ce milieu. Le parc immobilier laisse certainement à désirer, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité. Évidemment, nous prenons en considération le nombre d'Autochtones en situation d'itinérance dans la ville de Montréal. Nous savons qu'il n'y a pas suffisamment de logements abordables sur le marché. La pandémie a atténué quelque peu ce problème à Montréal et dans d'autres régions urbaines, mais les logements qui sont mis sur le marché ne sont pas nécessairement abordables.

Or, comme j'ai tenté de le souligner, le problème le plus important, c'est le type de logements offerts. Ce qui manque, en fait, ce sont des logements assortis de services complets de soutien. Au Québec, une grande partie des logements sociaux sont des logements pour une personne. Généralement, ils sont situés en banlieue et ils offrent très peu de services de soutien. La plupart du temps, quand nous essayons de placer des membres de notre communauté — des gens qui ont recours à notre refuge et qui se trouvent peut-être en situation d'itinérance chronique depuis des années — dans ce type de logements, on constate qu'ils ne sont pas adaptés à leurs besoins. Souvent, ces personnes se retrouvent dans la rue à l'intérieur de quelques mois.

Cela nous ramène également à la question de la communauté. Pour qu'une personne en situation d'itinérance chronique et aux prises avec des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale puisse vivre de manière autonome, elle doit avoir accès à des services complets de soutien. Lorsque nous envoyons les gens en banlieue, dans des logements pour une personne où ils n'ont pas accès à des services de soutien, ni nous ne réglons les problèmes d'itinérance, ni nous ne répondons aux besoins en matière de logement.

• (1605)

M. Han Dong: Je vous remercie.

Puis-je demander à Mme Redfern de se prononcer également? Pouvez-vous nous donner une petite idée de ce qu'on pense, dans le Nord, de la manière dont la Stratégie nationale sur le logement améliorera le parc de logements dans la région?

Le président: Veuillez répondre brièvement, madame Redfern.

Mme Madeleine Redfern: La somme de 300 millions de dollars contribuera à construire des logements publics dont nous avons grand besoin, mais ce ne sera malheureusement pas assez. Le montant de 9 millions de dollars accordé sur le plan du logement abordable... Ici encore, je pense que la Société d'habitation du Nunavut tente de déterminer comment elle peut le mieux possible utiliser cet argent ainsi que d'autres fonds pour bâtir plus de logements. Le problème, c'est qu'il n'y a pas assez d'argent pour combler tous les besoins du territoire.

Le président: Je vous remercie, madame Redfern et monsieur Dong.

M. Han Dong: Je vous remercie, monsieur le président.

[Français]

Le président: Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

Mes premières questions vont s'adresser à Mme Johnston.

D'abord, je vous remercie, madame Johnston, d'avoir accepté notre invitation. C'est un privilège de vous recevoir.

Ensuite, j'aimerais vous transmettre nos meilleures pensées relativement à M. Raphaël André.

Je voulais aussi saluer votre initiative. Vous êtes un organisme sans but lucratif, ou OSBL, assez récent à Montréal. Votre objectif est de répondre aux besoins des itinérants autochtones qui vivent à Montréal. Votre présentation nous permet de mieux connaître votre organisme et les services qu'il offre.

Notre étude porte particulièrement sur les défis et les obstacles liés au logement pour les populations autochtones, entre autres en milieu urbain. Vous avez parlé de certains défis, dont l'offre de services. Sur le plan du logement, particulièrement, vous dites que les logements actuels ne répondent pas aux besoins de la population que vous aidez.

Quelle serait la façon d'y répondre adéquatement?

Mme Heather Johnston: Il faut aborder la question du logement pour la population itinérante en milieu urbain sous plusieurs aspects.

Les personnes en situation d'itinérance en milieu urbain font partie d'une vraie communauté, d'une communauté solidaire. On voit énormément d'interdépendance entre ces personnes. L'une des réalités actuelles, c'est que le fait de fournir des logements individuels situés loin de cette communauté se traduit par un échec. Ces personnes n'arrivent pas à s'adapter à une vie solitaire loin de la communauté. Sur le plan géographique, il faut trouver des logements qui se situent au sein de la communauté. C'est excessivement important.

Selon moi, un logement qui répondrait adéquatement aux besoins de ces communautés serait équilibré en ce qui a trait aux espaces privés et aux espaces communs. Nous gérons des appartements de transition pour la communauté autochtone en situation d'itinérance à Montréal. Ce sont souvent des unités individuelles et il n'y a pas d'espace commun. Malgré la grande demande et malgré le taux élevé d'itinérance, nous avons parfois de la difficulté à attribuer ces logements à des personnes. Quand on habite seul dans un logement et que des restrictions relatives aux visiteurs et à la consommation sont imposées, on n'a pas la possibilité de vivre une vie communautaire. On peut fournir le logement, mais ce dernier risque de rester vide. Il risque d'y avoir une grande rotation des occupants. On voit qu'il y a un échec.

Le logement doit donc se trouver au centre d'une communauté. Il doit être adapté à la vie communautaire, et il doit permettre d'accéder aux services dont cette communauté a besoin en ce qui a trait à la santé mentale et à la toxicomanie. Il y a trop de logements que l'on appelle « secs », c'est-à-dire des logements dans lesquels il est interdit de consommer. Il faut des logements adaptés aux besoins et aux réalités de cette communauté. Il existe des logements qui sont libres, mais, souvent, on n'arrive pas à y installer des gens. Les gens n'y trouvent pas de stabilité, puisque ces logements ne répondent pas vraiment à leurs besoins, aux besoins de la communauté.

● (1610)

Mme Louise Chabot: Je vous remercie de votre réponse.

Parmi tous les programmes consacrés au logement, dont la Stratégie nationale sur le logement, y a-t-il une instance vous permettant de déterminer ces besoins afin que les programmes répondent vraiment à ce que vous venez de décrire?

En ce qui concerne la Stratégie, est-ce qu'il pourrait y avoir une meilleure communication? Selon ce que je comprends, on construit des logements, mais ils ne répondent pas aux besoins. Comment peut-on s'assurer qu'ils y répondent? Après tout, c'est cela, l'objectif.

Mme Heather Johnston: Il faut élaborer des programmes de logements: il faut plus qu'un logement, il faut un programme. Les logements doivent répondre aux besoins des individus, mais aussi à ceux des familles. Il faut tenir compte des besoins en matière d'intervention. Nous ne fournissons pas seulement un logement, nous fournissons une intervention, des services psychosociaux et médicaux. Nous fournissons des espaces communautaires.

Au Québec, nous travaillons beaucoup avec l'organisme AccèsLogis Québec, le programme de la Société d'habitation du Québec. Les programmes comme AccèsLogis Québec offrent simplement un bâtiment. Il faut concevoir des programmes de logements, et non des programmes de bâtiments. Il faut des programmes qui répondent à tous les besoins des personnes, lesquels sont complexes.

Le président: Je vous remercie, madame Johnston. Votre temps de parole est écoulé.

Madame Chabot, c'est avec grand plaisir que je vous informe que votre micro est sur votre tête.

Mme Louise Chabot: Je le sais; c'est un défi.

[Traduction]

Le président: C'est maintenant Mme Collins qui aura la parole pour six minutes.

Nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous, madame Collins. Vous avez la parole.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Je vous remercie beaucoup.

Mes deux premières questions s'adressent à Mme Redfern.

Mme Johnston a souligné l'importance d'offrir des services complets de soutien au logement. Je viens de Victoria, la terre ancestrale du peuple de langue lekwungen, c'est-à-dire les Premières Nations d'Esquimalt et des Songhees. L'Aboriginal Coalition to End Homelessness y est à l'œuvre afin d'offrir des logements abordables adaptés à la culture. J'ai parlé à ces intervenants et à bien d'autres personnes, qui m'ont expliqué à quel point il est important et crucial

d'offrir des services complets de soutien au logement afin de favoriser la santé émotionnelle et spirituelle des gens.

Je me demande si vous pourriez d'abord parler du genre de services complets de soutien au logement qui existe au Nunavut et nous dire si vous considérez que le gouvernement fédéral doit en faire davantage au sujet du soutien ciblé en ce qui concerne le logement assorti de services complets sur place.

● (1615)

Mme Madeleine Redfern: Lors de l'élaboration du nouveau programme d'Uquutaq, l'important, sous les auspices du programme Vers un chez-soi, était de sensibiliser les groupes communautaires à l'importance et au besoin d'établir des partenariats nouveaux et plus forts entre eux. Nous avons donc commencé à faciliter ces démarches. Le problème vient, entre autres, du fait que quand on accueille de nouvelles personnes, ces dernières ne s'occupent souvent que d'elles-mêmes au lieu de se tourner vers les autres. C'est particulièrement le cas dans les populations à grande mouvance.

Nous peinons aussi un peu à accroître le nombre d'Inuits au sein des conseils d'administration communautaires.

Je suis aussi convaincue qu'il faut augmenter le nombre d'Inuits œuvrant dans les groupes communautaires. Le groupe Tukisigiavik compte notamment de nombreux Inuits, dont on ne sait pas s'ils sont membres du conseil d'administration, du personnel ou de la clientèle. C'est le modèle optimal. Il est donc réellement important de rappeler aux groupes de travailler ensemble pour que les clients aient accès à plus de services.

Un grand nombre de services sont offerts à Iqaluit. Mais comme je l'ai fait remarquer plus tôt, il y en a malheureusement beaucoup moins dans les petites communautés. Il pourrait ne pas y avoir de refuge, et les travailleurs des soins de santé mentale s'y rendent peut-être en avion avant de repartir. Les taux de vacance y sont très élevés du côté du gouvernement. Ils sont de 50 %. Il n'existe pas encore de centre de traitement de la toxicomanie, mais on prévoit en aménager un. Du financement est d'ailleurs prévu à cette fin. Le défi consiste à informer les groupes du financement qui s'offre pour établir des sociétés. Parfois, on peut se rendre jusque là, mais il manque ensuite d'édifices que ces sociétés pourraient utiliser.

Si nous nous attaquons au problème, je conviens entièrement avec vous qu'il faut déterminer ce dont la clientèle et les communautés ont besoin pour aider les personnes les plus à risque et qui sont sans abri ou presque à la rue, et ce, pour que des services de soutien leur soient offerts afin qu'elles puissent résoudre un grand nombre des problèmes auxquels elles sont confrontées pour réussir à s'en sortir. Ainsi, il faut offrir plus de formation et d'éducation, ainsi que des logements assortis de plans d'emploi pour les Inuits pour permettre à un plus grand nombre d'habitants de la communauté d'avoir accès au logement. De nombreux logements sont occupés par des travailleurs; or, il s'agit principalement de résidents du Sud qui viennent dans le Nord et qui ont la priorité à cet égard.

Il y a beaucoup de choses sur lesquelles il faut se pencher.

Mme Laurel Collins: Je vous remercie beaucoup, madame Redfern.

Il me reste environ deux minutes et demie. Je veux donc demander à M. Morrison et à M. Sutherland de m'en dire un peu plus à propos de ce qui suit.

Depuis des années, le gouvernement promet une stratégie en matière de logement autochtone en région urbaine, rurale et nordique, mais n'a rien fait. Je voulais donc que vous m'indiquiez quelles sont les prochaines mesures cruciales à prendre pour s'assurer d'élaborer ce genre de stratégie et pour qu'elle le soit par et pour les Autochtones. À quel point est-il essentiel de s'attaquer à la crise du logement actuelle?

M. Jeff Morrison: Je vous remercie de nous poser la question.

Selon moi, la prochaine mesure cruciale à prendre consiste à agir. Nous voulons qu'une stratégie pour les Autochtones en région urbaine, rurale et nordique soit annoncée le plus tôt possible. Comme M. Sutherland et moi-même l'avons indiqué dans nos exposés, notre caucus, qui est composé de fournisseurs de logements autochtones de régions urbaines, rurales et nordiques, a élaboré une vision — c'est leur œuvre et non la nôtre —, ainsi qu'une orientation et un plan sur la teneur que devrait avoir la stratégie. C'est ce que nous appelons notre stratégie par et pour les Autochtones.

Nous mettons la dernière main à une structure de gouvernance sur ce dont devrait avoir l'air une structure opérationnelle qui permettrait la mise en œuvre de cette stratégie. En fait, il existe déjà d'autres modèles dont s'inspire la stratégie par et pour les Autochtones. Cette stratégie fait partie de la lettre de mandat du ministre Hussen. Je pense donc il est temps de dire que l'étude est réalisée, qu'il y a consensus et qu'il est maintenant temps d'agir.

Mme Laurel Collins: C'est excellent.

Je dispose de peut-être 20 secondes. Pourriez-vous parler brièvement des besoins des personnes en situation de handicap et des Autochtones ayant un handicap dans cette stratégie?

• (1620)

M. Jeff Morrison: Il ne fait aucun doute que les Autochtones ayant un handicap ont des besoins particuliers et se trouvent dans une situation unique. Avec ce qui sera, nous l'espérons, une stratégie urbaine, rurale et nordique, et certains investissements que prévoit déjà la Stratégie nationale sur le logement, nous sommes d'avis qu'il existe des possibilités de combiner et de superposer certains des programmes.

En outre, je pense que c'est Mme Redfern qui a souligné qu'il importe d'établir des partenariats avec les municipalités et les divers ordres de gouvernement non seulement pour construire des logements, mais aussi pour qu'ils soient adaptés à la culture afin d'être accessibles aux personnes handicapées. Toutes ces composantes doivent se superposer.

Le président: Je vous remercie, monsieur Morrison et madame Collins.

C'est maintenant M. Schmale qui aura la parole pour cinq minutes.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Je remercie beaucoup nos témoins de comparaître. Soit dit en passant, les échanges et les questions sont excellents aujourd'hui.

Si vous le permettez, je veux commencer par mon amie Mme Redfern, qui doit affronter une température de -40°C.

Vous avez éveillé mon intérêt quand vous avez évoqué les problèmes de compétences et les défis qui en découlent. Vous avez effleuré la question. Je me trompe peut-être, mais je pense que vous

en aviez un peu plus à dire à ce sujet. Voulez-vous nous en dire un peu plus? J'aimerais entendre ce que vous auriez à dire.

Mme Madeleine Redfern: Je vous remercie.

Je pense qu'on érige souvent en obstacle les questions de compétences pour pouvoir dire qu'un ordre de gouvernement n'a pas la responsabilité de résoudre les problèmes de logement ou d'itinérance, alors qu'en fait, je pense que nous avons tous une responsabilité à cet égard. Il suffit souvent de se réunir et de déterminer quel rôle une instance peut jouer ou est disposée à jouer. On invoque trop souvent les questions de compétences pour ne pas agir.

Ayant travaillé en politique et ayant vu ce qui peut être accompli, je dirais que le refuge d'Uqutaq constitue un excellent exemple de la manière dont cinq acteurs, y compris divers ministères, ont uni leurs efforts et se sont aidés mutuellement pour concrétiser un projet. L'affaire a exigé beaucoup de travail, d'efforts et de peaufinage, mais cette approche peut s'appliquer à plus grande échelle.

M. Jamie Schmale: Oui, je suis certainement d'accord avec vous, et je suis content que vous l'ayez mentionné. Pensez-vous qu'il existe une manière plus facile de procéder? Je poserai la question aux autres témoins également, mais je poursuivrai avec vous, si vous le voulez bien, madame Redfern.

Le gouvernement est effectivement le principal responsable du dossier, mais pour un grand nombre de programmes lancés par le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités ou d'autres intervenants, le processus semble toujours fort complexe et très difficile d'accès. Certaines personnes participant à l'appel ont indiqué qu'il faut d'abord savoir que le programme existe, mais qu'il faut ensuite remplir la demande, un processus qui semble plus complexe que jamais ces jours-ci. Le personnel doit prendre le temps de remplir la demande, puis il y a une période d'attente, après quoi on passe à la mise en œuvre. Quand on obtient enfin le financement, le temps que les contrats soient signés, il reste souvent très peu de temps pour mener le projet à bien.

Je commencerai par vous, puis j'entendrai les autres témoins.

Mme Madeleine Redfern: À dire vrai, je pense avoir eu l'avantage de travailler en politique quand j'ai aidé le groupe communautaire à remplir la vaste majorité de ses demandes; j'ai donc réussi à gagner de l'expérience concrète et constaté qu'une bonne partie des renseignements étaient demandés aux fins de vérification pour garantir que les fonds étaient accordés à un projet ou à un groupe qui ferait le travail.

L'ennui, c'est lorsque j'ai aidé le conseil d'administration communautaire, j'ai dû fournir près d'une centaine de documents différents pour la demande de co-investissement de la SCHL. J'ai constaté que certains d'entre eux avaient peu ou pas d'intérêt, mais je comprends les rôles respectifs des renseignements que les politiciens ou les gouvernements doivent fournir.

Par le passé, le vérificateur général du Canada a constaté, particulièrement avec l'ancien ministère des Affaires autochtones et du Nord du Canada, qu'il tendait à y avoir énormément de paperasserie à remplir pour les communautés nordiques, éloignées ou autochtones. Selon moi, c'est attribuable au fait qu'on pense qu'elles manquent de capacités et qu'on ne peut se fier à elles.

Oui, il arrive que nous manquions de capacités, mais il faut déterminer ce qui constitue un renseignement nécessaire et pertinent pour prouver qu'un projet peut et devrait être financé, et admettre qu'il faut absolument accorder des délais et une certaine souplesse. Comme je l'ai indiqué précédemment, c'est presque seulement grâce à notre opiniâtreté que nous avons réussi à mener le projet d'Uqutaq à bien. Heureusement que le vendeur des deux édifices s'est montré extrêmement patient, car la plupart des entrepreneurs locaux n'auraient pas attendu deux ans, le temps que le processus de co-investissement de la SCHL suive son cours.

De même, le vendeur est très compréhensif actuellement dans le cadre du projet Agvvik, mais on ne peut s'attendre à ce que tous fassent preuve d'une telle patience.

J'ai parlé récemment à un responsable de la Société d'habitation du Nunavut, qui m'a dit qu'une fois que les hautes instances politiques ont déclaré que les programmes doivent fonctionner, les bureaucrates se réunissent entre eux et c'est là que le processus s'embarbe. Il faut une meilleure orientation ou reddition de comptes entre les bureaucrates et les politiciens, car l'argent n'arrive pas. Les gens sont dans le besoin. Des gens meurent, et ce n'est tout simplement pas acceptable.

• (1625)

M. Jamie Schmale: J'en conviens. Je vous remercie.

Monsieur Morrison, je vous interrogerai lors de ma prochaine intervention.

Le président: Je vous remercie, madame Redfern et monsieur Schmale.

C'est enfin M. Vaughan qui aura la parole pour cinq minutes.

M. Adam Vaughan (Spadina—Fort York, Lib.): Je vous remercie beaucoup.

Je poserai de brèves questions en espérant des réponses à l'avant.

À la page 20 de la Stratégie nationale sur le logement, il est indiqué qu'on a expressément besoin d'une stratégie de logement en région urbaine, rurale et nordique. Il en était ainsi quand la Stratégie a été lancée, mais nous avons depuis ouvert tous les programmes. Ma remarque s'adresse à M. Sutherland. Dans les versions précédentes des programmes de logement fédéraux, les groupes autochtones n'étaient pas autorisés à présenter de demandes pour certains d'entre eux en raison de leur statut d'Autochtones, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

Vous savez que nous avons lancé le fonds de co-investissement, le fonds pour le marché du logement locatif et l'Allocation canadienne pour le logement. Tous les programmes de logement prévus dans la Stratégie nationale sur le logement sont offerts aux Autochtones, qui peuvent présenter des demandes. Est-ce bien ce que vous avez observé?

M. Steve Sutherland: Oui, c'est exact.

J'ajouterais seulement que de nombreux membres de notre caucus ont exprimé des préoccupations quant aux délais et aux processus de demande pour les fournisseurs autochtones, comme l'a fait remarquer Mme Redfern.

M. Adam Vaughan: Vous recommanderiez qu'un volet de renforcement de la capacité soit inclus dans une stratégie urbaine pour veiller à ce que les initiatives soient dirigées et exécutées en milieu

urbain, et que la structure de gestion soit soutenue par un programme.

M. Steve Sutherland: Certainement. Je proposerais non seulement de concevoir le volet de renforcement de la capacité, mais également d'élaborer en partie les processus de demande en travaillant en même temps avec les Autochtones.

M. Adam Vaughan: Monsieur Morrison, savez-vous que quand la Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance est passée dans le giron du programme Vers un chez-soi, nous avons ajouté six nouvelles communautés, augmentant ainsi de 10 % le nombre de communautés désignées? C'est la première fois qu'une augmentation a jamais été financée dans le cadre du programme.

M. Jeff Morrison: Oui, et nous ne voudrions en aucune façon laisser entendre que le gouvernement n'a rien fait sur le plan de l'itinérance. Je pense que le programme Vers un chez-soi et les réformes ont été bien accueillis.

Pour répondre à la question précédente sur les régions rurales et éloignées, toutefois, je pense qu'il y a moyen d'élargir le programme Vers un chez-soi à des communautés autres que celles du groupe de base, qu'il en compte 62 ou un nombre quelconque, afin de leur offrir de l'aide.

M. Adam Vaughan: Madame Redfern, la communauté du Nord reçoit un traitement spécial, séparé et distinct de celui de la communauté rurale. Pouvez-vous expliquer pourquoi il est si crucial de séparer ces deux communautés en raison de la structure particulière de gouvernance des territoires?

Mme Madeleine Redfern: Cette distinction est, entre autres, attribuable à la structure de gouvernance particulière, mais aussi au simple fait qu'on ne peut pas acheminer de matériaux de construction jusqu'ici 365 jours par année. Des défis uniques se posent au chapitre des échéanciers, et il faut accorder une bien plus grande souplesse pour que les projets puissent se dérouler sur plusieurs années.

M. Adam Vaughan: Seriez-vous favorable à un financement global fourni pour plusieurs années au lieu d'un financement projet par projet ou année par année fonctionnant à la demande?

Mme Madeleine Redfern: J'appuie sans réserve le financement pluriannuel. Même s'il faut instaurer un plan ou une stratégie quinquennal ou décennal qui serait ensuite mis à jour, cette approche s'appuie au moins sur une responsabilisation mutuelle afin de voir si les choses avancent et de déterminer où et pourquoi elles ne progressent pas.

M. Adam Vaughan: Je vous remercie.

Madame Johnston, en ce qui concerne le Québec, le modèle de logement de la province a été élaboré par l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec, et est mis en œuvre par ce dernier. Ce modèle précise le lieu où on construira les logements, le genre de logements qui seront érigés, qui les bâtira, et, en fait, qui y habitera. Ces décisions sont toutes prises par le gouvernement du Québec, comme c'est le cas pour les accords en matière de santé relatifs aux services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, qui relèvent entièrement du gouvernement du Québec.

Est-ce exact?

• (1630)

Mme Heather Johnston: Oui, c'est exact, sauf que dans le cadre du financement du programme Vers un chez-soi, il y a un volet autochtone qui est encore administré par le gouvernement fédéral.

M. Adam Vaughan: Si ce système ne répond pas aux besoins d'un groupe racial très particulier dans la province — et votre témoignage semble laisser entendre le contraire —, n'est-ce pas là la définition même du racisme systémique?

Mme Heather Johnston: J'ai l'impression que c'est une question un peu tendancieuse.

M. Adam Vaughan: Des dirigeants du Québec ont déclaré qu'il n'y a pas de racisme systémique au Québec. Je pense que nous constatons ici dans le secteur du logement que, sans un programme fédéral intentionnel et des objectifs fédéraux intentionnels établis en ce qui concerne le logement des Autochtones dans les centres urbains, nous sommes soumis à un système qui a laissé tomber un groupe racial.

Mme Heather Johnston: Je répondrai simplement en disant que lorsqu'il y a ces tensions entre les paliers fédéral et provincial et lorsqu'il y a ces systèmes complexes, ce sont les groupes communautaires qui essaient de fournir des logements, de concevoir des projets de logements et de trouver du financement qui souffrent de ces tensions et de ces complexités.

M. Adam Vaughan: Lorsque le système laisse tomber un groupe racial précis dans la province de Québec, c'est du racisme systémique, n'est-ce pas?

Le président: Donnez une réponse courte, si possible.

Mme Heather Johnston: Oui. Je pense qu'il suffit de regarder le cas de Raphael Andre pour voir comment le racisme systémique se manifeste dans la vie des gens.

M. Adam Vaughan: La dernière question est pour M. Morrison.

Le président: C'était la dernière question.

Merci beaucoup, monsieur Vaughan.

M. Adam Vaughan: Il n'y a pas de quoi.

[Français]

Le président: Madame Chabot, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Louise Chabot: C'était un bel essai sur le racisme systémique, monsieur Vaughan.

Je vais concentrer mes questions sur le sujet du logement.

D'abord, madame Johnston, je vous remercie de vos réponses. Si j'ai bien compris, votre organisme a besoin de différentes sources de financement pour développer ses services.

En quoi les programmes du gouvernement fédéral pourraient-ils contribuer au développement de votre organisme?

Mme Heather Johnston: Au gouvernement fédéral, il existe évidemment différentes formes de financement, mais le gouvernement provincial est la principale source de financement pour les groupes communautaires comme le nôtre.

Comme d'autres témoins l'ont exprimé, nous avons besoin de systèmes de financement allégés et clairs. Selon l'expérience de notre organisme, nous devons souvent faire face à différents programmes de transferts fédéraux-provinciaux, et nous nous retrouvons coincés à cause des tensions qui existent entre ces deux systèmes.

On le constate actuellement pour ce qui est du programme pour les communautés désignées intitulé Vers un chez-soi, où il y a un transfert fédéral-provincial en matière de gestion. Il y a énormément d'anxiété et d'angoisse au sein des groupes communautaires,

qui se demandent comment cela sera géré et quels seront les changements découlant de ce programme. Ce transfert du programme fédéral vers les provinces comporte beaucoup d'éléments inconnus, ce qui ne facilite pas la tâche à ceux qui fournissent les logements sur le terrain. C'est un exemple où l'on constate la complexité de la situation entre les deux ordres de gouvernement.

On voit un phénomène semblable relativement aux priorités qui diffèrent entre le programme Logement d'abord et les stratégies de logements sociaux. Ces dernières adoptent peut-être davantage des stratégies visant la construction de logements sociaux. Ces tensions et la complexité qu'elles engendrent ne facilitent donc pas l'offre de logements pour les personnes qui en ont besoin.

• (1635)

Le président: Je vous remercie, madame Johnston.

Je vous remercie, madame Chabot.

[Traduction]

Nous allons entendre une dernière question de Mme Collins, s'il vous plaît, qui dispose de deux minutes et demie.

M. Adam Vaughan: Je suis désolé, monsieur le président. J'ai manqué les directives de la présidence.

Le président: Mme Collins dispose des deux dernières minutes et demie, et elle s'apprête à poser sa première question. Elle a bien réfléchi, et je sais que son intervention sera excellente.

Mme Laurel Collins: Pardonnez-moi, monsieur le président. Je ne vous ai pas entendu non plus. Merci.

Madame Johnston, nous savons que le gouvernement actuel et les gouvernements qui lui ont succédé ont massivement et systématiquement sous-financé les logements destinés aux Autochtones. Je dirais que c'est du racisme systémique de la part de notre gouvernement fédéral. Vous n'avez pas besoin de commenter cela.

Je m'interroge sur votre organisation. Quel montant serait nécessaire pour que votre organisation puisse répondre aux besoins des personnes que vous servez, et dans quelle mesure est-il important que le financement soit durable?

Mme Heather Johnston: Je vais commencer par la dernière partie de la question concernant la durabilité. Il est évident que de nombreux organismes communautaires qui fournissent des logements travaillent sur ces budgets annuels, où il est difficile de prévoir au-delà des 9 à 12 prochains mois. De toute évidence, la stabilité du financement et la capacité de planifier sont extrêmement importantes dans tout programme de financement qui est conçu.

Le fait est qu'un organisme communautaire de petite taille comme le mien peut fournir une quantité limitée de logements aux communautés autochtones. Nous pouvons fournir des logements adaptés à la culture, mais la réponse globale à la crise du logement chez les populations autochtones dans les centres urbains nécessite une réponse provinciale, une réponse de la part des trois ordres de gouvernement. Je ne peux pas chiffrer ce dont j'aurais besoin pour résoudre le problème.

Mme Laurel Collins: C'est correct.

Puisqu'il ne me reste qu'une minute, je veux vous poser une autre question sur les Autochtones au Canada. Ils représentent la population la plus jeune et dont la croissance est la plus rapide.

Dans cette optique, quelle est l'importance pour le gouvernement fédéral de créer et de mettre en œuvre une Stratégie de logement dans le Nord pour répondre aux besoins des jeunes Autochtones et des jeunes familles autochtones?

Mme Heather Johnston: Je suis vraiment désolée. Il y a eu des interruptions du signal audio. Pourriez-vous répéter rapidement ce que vous avez dit?

Mme Laurel Collins: Certainement. Ma question portait principalement sur le fait que les peuples autochtones représentent la population la plus jeune et dont la croissance est la plus rapide, ainsi que sur le fait que la Stratégie sur le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique répond aux besoins des jeunes Autochtones et des jeunes familles autochtones.

Le président: Répondez brièvement, si vous le pouvez, madame Johnston.

Mme Heather Johnston: C'est évidemment tout à fait essentiel. Si nous voulons mettre fin à ce que nous considérons comme étant un problème d'itinérance chronique — et je le constate tous les jours — de personnes qui vivent depuis 30 ou 40 ans dans la rue, nous devons répondre aux besoins des personnes lorsqu'elles sont jeunes. Nous devons mettre en place des stratégies pour prévenir l'itinérance.

Nous voyons d'énormes vagues de jeunes Autochtones arriver dans les rues de Montréal. Nous avons besoin de stratégies. Nous avons besoin de programmes pour répondre précisément à ces besoins, afin que nous n'essayions pas, dans 30 ans, de fournir des services aux personnes qui ont passé de façon chronique 30 ans à vivre dans les rues des centres urbains.

Le président: Merci, madame Johnston. Merci, madame Collins.

À tous nos témoins, merci beaucoup d'être ici et de votre patience alors que nous sommes confrontés à cette nouvelle réalité et aux défis techniques connexes. Merci du travail que vous faites et du témoignage exhaustif que vous avez fait aujourd'hui. Il nous sera d'une très grande utilité.

Sur ce, chers collègues, nous allons suspendre la séance pour permettre à ce groupe de témoins de se déconnecter et pour tester les microphones pour le prochain groupe de témoins. Nous serons de retour dans trois minutes.

Nous suspendons nos travaux.

• (1635) _____ (Pause) _____

• (1645)

Le président: Nous allons reprendre la séance.

Nous poursuivons notre étude du logement pour les Autochtones en région urbaine, rurale et nordique.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. À titre personnel, nous accueillons Elizabeth Sam et, de la Vancouver Native Housing Society, nous recevons David Eddy, directeur général.

Madame Sam, nous allons commencer avec vous. Pour votre déclaration liminaire, vous avez cinq minutes.

La parole est à vous. Bienvenue au Comité.

Mme Elizabeth Sam (à titre personnel): Bonjour à tous. Je suis Elizabeth Sam. Je suis de la Nation des Dakelh de Nak'azdli Whut'en. Je suis du clan du Castor. Mes parents sont Ruby et Bran-

don Taylor. Ma grand-mère, avec qui je vis et dont je m'occupe, est Lillian Sam. C'est une aînée très respectée ici à Nak'azdli.

Je tiens à reconnaître que je suis sur le territoire non cédé du peuple Dakelh.

Je suis une danseuse du soleil de troisième année, une porteuse du calumet et une gardienne du feu pour notre suerie locale. Je vis sur la voie rouge depuis six ans, ce qui signifie que je ne bois pas d'alcool. C'est une forme de résistance contre les pouvoirs qui veulent que je fasse partie des statistiques d'Autochtones ivres et mal informés.

Je suis une conseillère nouvellement élue pour le bureau de notre bande et je vais remplir un mandat de quatre ans, mais je ne représente pas les membres de la bande aujourd'hui. Je parle en tant que femme autochtone qui a souffert des traumatismes intergénérationnels et qui a surmonté de nombreux obstacles, y compris l'itinérance.

Je veux parler un peu de la terre et du lien que les Autochtones entretiennent avec la terre. La terre nous abrite, alors c'est un lien de réciprocité. Si vous pensez aux requins, aux baleines et aux petits poissons qui mangent le plancton et les bactéries sur les baleines, c'est comme les humains et la terre. Nous prenons soin de la terre, et la terre prend soin de nous.

Je sais que nous avons besoin de plus de logements ici à Nak'azdli et dans d'autres réserves de la nation.

Ce qu'il y a avec Dame Nature, c'est que notre culture, notre langue et nos cérémonies sont toutes liées à la terre. C'est la raison pour laquelle nous protégeons la terre et nous voulons nous assurer que les terres traditionnelles des Premières Nations sont protégées des industries et des infrastructures qui vont polluer l'eau et la terre, car si nous n'avons pas l'eau et la terre, aucun de nous ne survivra et nous ne pourrions pas construire de maisons sur la terre.

Les traumatismes et la colonisation — être déconnecté de la terre et se voir retirer son identité, être éloigné de la terre et se faire dire d'aller vivre ailleurs — sont à l'origine des problèmes de santé mentale, de la dépression et de l'anxiété. Si vous êtes loin de chez vous, vous perdez votre culture, vos cérémonies et votre fierté d'être un Autochtone.

Je sais que lorsque je vivais à Vancouver, avant de déménager lorsque la pandémie a frappé, je ressentais les effets de la dépression et de l'anxiété liées à l'éloignement. Puis, quand j'ai déménagé en mars, cela m'a immédiatement enlevé un poids. Je me sentais plus chez moi, plus moi-même, et je me sentais à nouveau en sécurité.

J'ai l'impression que les Autochtones ne sont pas les seuls à avoir un lien avec la terre, les non-Autochtones sont aussi issus de la terre. Je connais beaucoup de caucasiens ou de Blancs qui font des cérémonies sur la terre et qui chérissent et protègent la terre parce qu'ils en tirent beaucoup de choses.

L'amour inconditionnel est ce qui m'a aidé à me libérer de mes dépendances, des cycles d'auto-sabotage et de tous ces traumatismes. Je pense que l'amour inconditionnel est ce que nous devons donner aux sans-abri, à tout le monde, ainsi qu'un soutien inconditionnel. Si les gens se sentent valorisés, aimés et écoutés, ils voudront faire plus d'efforts pour mener une vie meilleure.

Comment le gouvernement peut-il aider? Ce peut être par l'entremise d'une meilleure éducation dans les écoles primaires et secondaires sur la façon de louer des maisons, les intérêts et les hypothèques, les prêts et l'épargne. Je n'ai rien appris de tout cela au secondaire. Je suis sûre que nous avons tous appris des choses qui ne sont même pas pertinentes dans ma vie d'aujourd'hui; il faudrait donc plus d'éducation sur ce type de sujets. Nous avons abordé les hypothèques et l'intérêt dans certains cours de mathématiques, mais cet enseignement aurait dû se faire différemment. On aurait dû nous enseigner le jardinage, entre autres choses.

Je n'ai pas grand-chose de plus à vous dire, sauf l'importance de l'amour inconditionnel pour les autres êtres humains.

Puisque nous parlons de réconciliation et de l'ère de la réconciliation, je ne pourrais pas me réconcilier... Admettons, monsieur le président, que je me suis querellée avec vous et que j'étais censée me réconcilier avec vous. Je ne pourrais pas me réconcilier avec vous tant que je n'aurais pas réglé mes problèmes personnels et que vous n'auriez pas réglé vos problèmes personnels. Une fois ces problèmes réglés, nous pourrions nous réconcilier. C'est un peu la situation pour les Autochtones et les non-Autochtones au Canada.

Y avait-il des questions?

Le président: Merci, madame Sam. Nous allons entendre la déclaration de M. Eddy, puis les membres auront sans doute des questions. Merci beaucoup de vos remarques.

M. Eddy est le prochain témoin, représentant la Vancouver Native Housing Society.

Bienvenue au Comité. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire.

M. David Eddy (directeur général, Vancouver Native Housing Society): Avant d'entrer dans le vif de mon exposé, je tiens à souligner que je suis privilégié de m'adresser à vous aujourd'hui depuis les territoires traditionnels et non cédés des peuples Squamish, Musqueam et Tsleil-Waututh.

Je suis David Eddy et je suis le directeur général de la Vancouver Native Housing Society. Nous avons été créés pour servir la communauté autochtone urbaine à Vancouver en 1984. Nous avons environ 850 résidents dans 20 immeubles.

Je suis ici pour parler de la communauté autochtone urbaine et du plan fédéral pour une stratégie sur le logement pour les Autochtones. Je siège au groupe de travail du caucus autochtone de l'ACHRU. La responsabilité et la raison d'être de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine consistent à veiller à ce que tous les Canadiens aient un endroit sûr où vivre.

Je siège au groupe de travail du caucus autochtone et nous essayons de convaincre le gouvernement fédéral de l'importance de considérer la communauté du logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique — ou comme on dit, URN — comme étant un secteur distinct. Actuellement, le gouvernement fédéral divise les populations autochtones du Canada en trois entités distinctes. Ces entités sont les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Il nous semble incompréhensible qu'il n'y ait pas de distinction pour les habitants des communautés autochtones urbaines, rurales et nordiques. Nous savons, à la lumière de la dernière enquête de Statistique Canada, que seulement 13 % des Autochtones vivent dans des réserves. Il ne fait aucun doute que la grande majorité des

Autochtones du Canada sont des habitants de régions urbaines, rurales ou nordiques et qu'ils considèrent ces régions comme leur foyer. Pour qu'ils soient plus raisonnablement soutenus, représentés et pris en compte, nous avons élaboré une proposition que nous appelons le programme PAPA, qui signifie « par les Autochtones, pour les Autochtones », et qui soutient notre revendication pour une quatrième stratégie: la stratégie des régions urbaines, rurales et nordiques.

Dans les années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, le Canada faisait l'envie du monde occidental pour ses programmes de logement, qui étaient créés et soutenus principalement par le gouvernement fédéral. En 1978, la SCHL a lancé le programme de logement pour les Autochtones en milieu urbain. Il s'agissait d'une initiative de logement novatrice, bien pensée, très respectée et, selon certains, bien financée. Elle prenait en considération les besoins, les défis et les obstacles uniques auxquels les membres des communautés autochtones urbaines étaient confrontés. Elle reconnaît, par exemple, qu'il faut renforcer les capacités et, dans une certaine mesure, elle finance cela. Elle était en avance sur son temps et, avec le recul, je ne pense pas qu'il serait exagéré de dire qu'il s'agissait d'une tentative sincère de réconciliation avant que la réconciliation soit considérée comme étant le concept qu'elle est aujourd'hui. C'est le genre de reconnaissance gouvernementale que nous aimerions voir à nouveau pour nos résidents.

Ce n'est pas une question compliquée du point de vue des mathématiques ou de l'équité. C'est dans l'arène politique qu'elle semble devenir délicate et insoluble. Nous n'avons jamais reçu d'avis du gouvernement fédéral sur la façon dont notre raisonnement pourrait être erroné, mal conçu ou absurde. Chaque fois que nous nous adressons au gouvernement, on nous pose des questions qui laissent entendre que ceux qui les posent comprennent notre dilemme et y sont sensibles. Nous voyons les gens hocher la tête, se gratter le menton de manière réfléchie, et c'est comme Archimède dans la baignoire, un moment « eureka ». Nous pensons qu'ils ont enfin compris. Puis la séance prend fin, les gens continuent leur chemin et nous n'avons plus jamais de nouvelles d'eux.

Ces dernières années nous ont donné du fil à retordre, mais nous commençons enfin à obtenir des résultats. Ces séances de comité en sont la preuve la plus flagrante. Des déclarations ont été faites et différentes résolutions ont été adoptées récemment par divers organes pour considérer la stratégie des milieux urbain, rural et nordique comme étant une quatrième entité. Il existe plus de 100 organismes de logement pour les Autochtones en milieu urbain dans tout le pays, dont beaucoup ont plus de 40 ans d'expérience à offrir des logements et des services à cette population distincte et unique. Il serait presque criminel de séparer ces résidents de leurs fournisseurs de longue date, fiables et attentionnés. Ce système n'est pas défaillant; n'essayez pas de le réparer.

En Colombie-Britannique, nous avons la première société communautaire de logement qui exploite et gère les organismes de logements destinés aux Autochtones en milieu urbain du pays. L'Aboriginal Housing Management Association, l'AHMA, supervise les activités de 41 organismes membres, et ce, de manière indépendante depuis les neuf dernières années. L'Ontario Aboriginal Housing Services fait un travail semblable à Sault Ste. Marie et est le plus grand fournisseur de logements de la province.

De Terre-Neuve au Yukon, nos organisations soeurs fournissent des services de logement essentiels à leurs membres qui n'entrent pas dans les trois catégories distinctes recommandées par le gouvernement fédéral. Il s'agit là d'une vaste expérience et d'une grande expertise qui risquent d'être perdues, sans parler des vies et des communautés perturbées, si un quatrième organisme de logement en milieu urbain, rural et nordique n'est pas reconnu et intégré dans une stratégie de logement pour les Autochtones.

Merci de m'avoir écouté.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Eddy.

Nous allons passer aux questions, en commençant avec les conservateurs.

Monsieur Vis, vous avez six minutes.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Merci.

Monsieur Eddy, c'est un plaisir de vous revoir. J'aimerais simplement revenir sur certains commentaires qui ont été faits par les membres au sujet du fonds de co-investissement lors de la partie précédente. Ils ont dit que le processus de demande était extrêmement fastidieux.

Combien de temps et de mesures d'aide la Vancouver Native Housing Society consacre-t-elle simplement pour remplir une demande auprès de la SCHL?

M. David Eddy: Nous sommes sur le point de déposer une demande de fonds de co-investissement. Nous devons d'abord obtenir notre financement provincial, étant donné la nature du fonds de co-investissement. Je n'ai donc pas une expérience directe, mais je peux vous dire que personne à qui j'ai parlé, parmi les acteurs du secteur du logement de tout le pays, n'a dit que c'était facile. D'après ce que j'ai entendu, c'est compliqué et fastidieux.

M. Brad Vis: Concernant la stratégie par et pour les Autochtones, il a été question au cours de la dernière heure des quelque 25 milliards de dollars sur 10 ans pour compléter l'actuelle Stratégie nationale sur le logement. Dans le cadre de la stratégie par et pour les Autochtones, si le gouvernement du Canada devait investir une telle somme dans des logements urbains, ruraux et nordiques pour les Autochtones, quel serait l'avantage économique pour les jeunes Autochtones du Canada?

M. David Eddy: Ce serait énorme. Comme nous l'avons déjà dit, la population autochtone est le plus important groupe démographique au pays — y compris les immigrants — et celui qui connaît la plus forte croissance. Les besoins sont énormes. Je pense qu'il faudrait construire entre 60 000 et 70 000 logements au cours des 10 prochaines années pour accroître significativement l'accès des Autochtones à des logements plus abordables.

M. Brad Vis: Aurais-je raison de supposer que tous les travaux de construction seraient réalisés par des travailleurs autochtones?

M. David Eddy: Je ne pense pas qu'on puisse l'affirmer. Nous ferions des efforts pour embaucher le plus d'Autochtones possible, mais nous avons parlé précédemment de la capacité et du manque de programmes de formation professionnelle destinés aux Autochtones. Cela devrait être intégré à la stratégie par et pour les Autochtones pour la construction de ces logements. Une partie de cet argent devrait certainement servir à la formation de travailleurs de la construction autochtones.

M. Brad Vis: Services aux Autochtones Canada gère certains programmes destinés aux Autochtones vivant en milieu urbain.

Malheureusement, le ministère n'a toujours pas transmis au Comité les données ventilées complètes relatives aux fonds et au personnel. Selon vous, serait-il préférable, en fin de compte, de réduire la taille du ministère et le nombre de services qu'il fournit actuellement aux Autochtones et de transférer ces services à des organismes gérés par des Autochtones pour servir les Autochtones?

M. David Eddy: Je demanderai à mon patron de répondre à cette question, puisqu'il travaille pour Services aux Autochtones Canada.

M. Brad Vis: Très bien.

M. David Eddy: Je plaisante.

Je pense que oui, absolument, pourvu que ce soit fait efficacement et que des gens qui travaillent déjà au ministère, en particulier les Autochtones, conservent ces postes, mais au sein de l'autre organisation.

M. Brad Vis: Très bien.

M. David Eddy: Par définition, c'est ce qu'on entend par « pour les Autochtones par les Autochtones. »

M. Brad Vis: Merci.

Lors de notre réunion de mardi, j'ai demandé à un témoin de parler des améliorations observées à la SCHL dans ses relations avec la clientèle autochtone. Selon vous, qu'est-ce que la SCHL fait bien, actuellement, et que fait-elle moins bien?

M. David Eddy: Ce que la SCHL recommence à faire — et qu'elle faisait très bien dans les années 1970 et 1980, comme je l'ai indiqué plus tôt —, c'est de revenir dans le jeu. Je pense que la question du logement, dans une large mesure, relève de la SCHL. Prenons l'Initiative pour la création rapide de logements. C'était un processus rapide et intense — nous avons présenté une soumission dans le cadre de ce programme —, mais il comportait tout de même beaucoup d'avantages, à mon avis. C'est particulièrement évident lorsqu'on le compare au Fonds national de co-investissement pour le logement, qui était si surchargé et si lourd.

Dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, vous aviez 30 jours pour présenter votre proposition. On vous répondait dans les 30 jours, puis vous aviez un an pour construire quelque chose. Cela me semble à la fois excitant et stimulant, et cela permet vraiment d'agir rapidement.

M. Brad Vis: Merci, monsieur.

Je terminerai par un commentaire. Je reconnais que c'était vrai pour les grandes municipalités canadiennes qui ont obtenu le financement tout de suite. Toutefois, j'aurais souhaité que cette approche soit étendue aux petites collectivités rurales et éloignées qui ont tout autant besoin de ces fonds. Malheureusement, elles devaient présenter une demande.

Nous avons beaucoup aimé votre témoignage d'aujourd'hui, monsieur.

M. David Eddy: Merci.

Le président: Merci, monsieur Vis.

Nous passons maintenant à M. Turnbull, s'il vous plaît, pour six minutes.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux deux témoins d'être ici aujourd'hui et de partager leurs connaissances, leur expertise et leur expérience avec nous.

Je vais commencer par M. Eddy.

Vous avez mentionné l'ampleur du financement ou de l'investissement nécessaire et le nombre d'unités locatives.

Je me demandais également si vous aviez fait une évaluation quelconque ou si vous aviez un commentaire à ajouter sur la question des logements inadéquats. Il y a probablement beaucoup de logements existants — en nombre bien insuffisant, tout le monde le reconnaît — qui nécessitent d'importants investissements pour leur rénovation, sans compter les investissements massifs pour de nouveaux logements. Ces logements existants sont parfois inadéquats et surpeuplés.

Pouvez-vous nous parler de cet aspect et de l'ampleur de cet investissement?

M. David Eddy: Oui. Dix de nos 20 propriétés ont plus de 30 ans et arrivent à ce qu'on appelle la fin de leur accord d'exploitation, qui est de 35 ans, dans notre cas. Certains de nos logements ne sont pas prêts pour des projets de réaménagement, la prochaine étape logique à l'échéance des accords d'exploitation. Nous devons donc maintenir ces bâtiments en état. Nous essayons de le faire de façon régulière par l'intermédiaire de processus comme les fonds de réserve pour remplacement, la modernisation et l'amélioration, et d'autres outils. Toutefois, cela coûte de plus en plus cher au fil des ans, et même si les fonds de réserve pour remplacement étaient considérés comme suffisants il y a 30 ans, les sommes que nous y versons ne suffisent plus, car tout est beaucoup plus cher qu'avant.

Je pense par exemple à trois de nos immeubles actuels, que nous cherchons à refinancer à hauteur de 4 millions et 5 millions de dollars par propriété. C'est un exemple récurrent, distinct du réaménagement ou de l'acquisition de nouveaux logements, que nous recherchons aussi activement.

M. Ryan Turnbull: Merci. Le refinancement comporte autant de défis que le réaménagement.

Madame Sam, je m'adresse maintenant à vous. Je vous remercie aussi de votre témoignage et d'avoir parlé de votre expérience. J'aimerais revenir au thème de l'amour et du soutien inconditionnels. D'autres témoins ont indiqué que les collectivités semblent avoir besoin d'un écosystème de soutien en plus de mesures liées au logement. Nous avons entendu ce commentaire de nombreux témoins.

Pourriez-vous nous parler des lacunes dans les services et le soutien qu'il faudrait peut-être corriger dans votre collectivité? J'hésite à employer ce terme, car je ne suis pas certain qu'il s'agisse toujours de « boucher les trous », comme une métaphore, mais vous avez peut-être une idée des besoins.

Mme Elizabeth Sam: Merci.

Nous avons dans ma communauté des gens qui sont revenus dans leur région il y a 20 ans et qui sont toujours sur la liste d'attente pour un logement. Une personne qui est revenue l'an dernier, avec son diplôme de maîtrise, est maintenant inscrite sur cette liste. Elle pourrait attendre 20 ans, j'en suis convaincue. Certaines personnes sont toujours sur cette liste.

Probablement plus de services... Je ne sais pas si vous avez déjà entendu parler du Fire Pit, à Prince George. Ils vous aident à trouver un logement, un emploi, etc. Je dirais qu'il faut probablement plus de services de ce genre, des organismes où aller pour obtenir de l'aide pour diverses choses, peut-être par rapport à la santé, comment rester en bonne santé, trouver un logement, trouver un emploi

et peut-être des services de traitement de la toxicomanie... Nous avons besoin de plus d'endroits comme le Fire Pit — si vous voulez faire une recherche — à Prince George.

M. Ryan Turnbull: Je n'y manquerai pas, et je vous remercie. Si vous avez des informations, nous aimerions que vous les transmettiez au Comité. Nous pouvons aussi faire des recherches. Je vous suis reconnaissant de la réponse.

Concernant les aspects culturels propres à une stratégie de logement en milieu urbain, rural et nordique par et pour les Autochtones, comment doit-on en assurer le caractère unique, et quels sont les aspects culturels uniques qui doivent être au centre de cette stratégie?

Je vais commencer par M. Eddy, puis je donnerai la parole à Mme Sam.

M. David Eddy: Nous commencerions par le nom du bâtiment. Prenons par exemple les deux derniers bâtiments que nous avons aménagés. L'un d'eux s'appelait Skwachàys, et l'autre, Kwayastut. Ces noms nous ont été proposés par le chef Ian Campbell de la Nation Squamish.

Skwachàys était le nom de la région avant l'arrivée des Européens à Vancouver, et les gens de la rive nord avaient l'habitude de faire du canoë jusqu'à Skwachàys, une zone de marais salés. La chasse et la pêche étaient excellentes dans la région. Les marais salés étaient traversés par des sources souterraines, qui étaient considérées comme des portails vers le royaume des esprits. On disait aussi qu'il s'agissait d'un lieu de transformation. C'était un nom parfait, étant donné nos objectifs et le thème que nous avons choisi, que nous appelons le « renforcement de la communauté par le pouvoir transformateur de l'art ». J'y reviendrai dans une minute.

Kwayastut est un immeuble de 100 logements situé au centre-ville de Vancouver, à l'angle de Broadway et Fraser, auquel nous avons rattaché un bâtiment de 12 000 pieds carrés à la fine pointe de la technologie destiné aux jeunes. Trente jeunes du centre jeunesse y habitent. Le centre jeunesse est géré par un autre organisme appelé Broadway Youth Resource Centre. Selon le chef, « Kwayastut » signifie « trouver son pouvoir ». C'était là encore un nom très approprié pour les jeunes Autochtones qui fréquentent le bâtiment.

[Français]

Le président: Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Louise Chabot: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins.

Madame Sam, d'abord, je vous remercie de votre témoignage, et je vous félicite pour votre parcours et votre engagement. J'aimerais vous poser une question concernant le rapport qui a été publié sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Je sais que vous avez été membre d'une coalition à ce sujet.

Dans ce rapport, on a beaucoup insisté sur le logement. J'imagine que cette notion a beaucoup d'importance lorsqu'il est question de la sécurité des femmes, des enfants et des jeunes filles. Dans ce rapport, il était aussi question de la création de communautés autochtones. On insistait sur le fait que les logements doivent être adaptés et qu'on doit prévoir la construction de communautés solides en milieu urbain pour permettre aux nations autochtones de s'approprier leur espace et leur appartenance culturelle.

Est-ce que vous pouvez m'en parler davantage?

[Traduction]

Mme Elizabeth Sam: Je vous remercie de la question. C'était difficile d'entendre votre voix et l'interprétation en même temps.

Vous avez mentionné la coalition. J'ai présidé des réunions pour la GRC et la police de Vancouver, et les organisations qui les surveillent, comme la CCETP, par exemple.

Lorsque je travaillais pour l'Union des chefs autochtones de la Colombie-Britannique, à Vancouver, à titre d'analyste politique, j'ai présidé les réunions de la Missing and Murdered Indigenous Women Coalition.

Je pense que votre question portait sur l'importance de « Red Women Rising », les rapports qui ont été publiés concernant l'enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées, et le fait que ces entreprises... Quelqu'un peut-il préciser la dernière partie de la question?

[Français]

Mme Louise Chabot: Je vais être plus précise.

Dans ce rapport, on insistait beaucoup sur la question du logement. Selon votre compréhension des nombreuses recommandations qui soulignent l'importance de créer des communautés culturelles et des logements sécuritaires pour les femmes, y a-t-il eu des avancées?

Est-ce qu'on répond à ces préoccupations d'une certaine manière?

[Traduction]

Mme Elizabeth Sam: Je vois. Merci beaucoup de cette précision. Je n'ai pas vu de progrès, mais je n'ai pas travaillé sur la question du logement comme telle dernièrement, depuis que je suis retournée chez moi.

Je suis tout à fait d'accord avec les rapports pour les questions de la culture et du logement. De plus, le programme de M. Eddy et la stratégie par et pour les Autochtones revêtent une grande importance. Des Autochtones qui enseignent la culture, l'amour inconditionnel, les techniques d'autoguérison et les mesures à prendre pour être en bonne santé et heureux à d'autres Autochtones, c'est essentiellement une affaire de famille et de nation, surtout pour les gens de mon village.

Le programme de M. Eddy — la stratégie par et pour les Autochtones — semble très intéressant. J'ai hâte d'en savoir plus à ce sujet.

[Français]

Mme Louise Chabot: Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

Monsieur le président, est-ce que j'ai encore le temps de poser une question à M. Eddy?

Le président: Oui, il vous reste deux minutes.

Mme Louise Chabot: Monsieur Eddy, je vous remercie de votre présentation.

Vous avez commencé votre intervention en précisant à quel point il serait souhaitable que les stratégies sur le logement, particulièrement celles qui visent les Autochtones, bien sûr, puisque c'est le sujet de notre étude, fassent une distinction entre les milieux nordiques, urbains et ruraux. Actuellement, on ne fait pas cette distinc-

tion, et vous ajoutiez que la population était beaucoup plus présente dans les milieux urbains et ruraux, en général.

À quoi ressemblerait une politique efficace en milieu urbain et en milieu rural?

[Traduction]

M. David Eddy: Le gouvernement fédéral pourrait faire d'autres distinctions dans la stratégie de logements urbains, ruraux et nordiques pour les Autochtones en général. Cette autre distinction serait logique, étant donné qu'ils forment, de loin, le plus important des quatre groupes.

En outre, les fournisseurs de logements du pays ont plus de 40 ans d'expérience dans le secteur du logement pour les Autochtones en milieu urbain. Pendant cette période, plus de 100 fournisseurs ont créé, développé et appuyé des communautés. Si tout devait soudainement s'arrêter pour ensuite être repris par l'une des trois autres entités, ce serait comme repartir de zéro et réinventer la roue, alors que cela fonctionnait déjà très bien.

Le président: Merci, monsieur Eddy.

[Français]

Je vous remercie, madame Chabot.

[Traduction]

La dernière série de questions revient à Mme Collins. Vous avez six minutes.

Mme Laurel Collins: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme Sam.

Premièrement, je vous félicite pour votre élection, et je vous remercie aussi d'avoir parlé brièvement de votre histoire personnelle et de vos idées. Je trouve vos propos très puissants.

Ma première question porte sur les espaces sûrs faciles d'accès et ouverts en tout temps et de leur rôle pour sauver la vie des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones. Pouvez-vous nous parler de l'importance de ces lieux? À votre connaissance, existe-t-il des obstacles à la création et au financement durable de ce type d'endroits sûrs, faciles d'accès et ouverts en tout temps?

Mme Elizabeth Sam: Je vous remercie de vos félicitations.

Je pense que le principal obstacle, en ce moment, est la pandémie.

Un nouveau centre a été ouvert à Prince George, à une heure et demie de chez moi, à Nak'azdli. L'endroit a dépassé les attentes. Ils ont aidé beaucoup de gens, car ils peuvent y aller 24 heures sur 24 pour se réchauffer, s'installer confortablement et prendre une boisson chaude. L'aspect culturel est présent à cet endroit.

Oui, vous avez déjà parlé du financement. Si nous avions un espace ouvert 24 heures par jour ici à Nak'azdli, pour offrir des services de soutien, même pour le village voisin de Fort St. James — essentiellement, nous formons une ville, soit la réserve et la ville —, je ne voudrais pas qu'il soit accessible aux Autochtones et aux non-Autochtones. Oui, il suffit d'avoir plus de financement pour cela et de recruter du personnel infirmier. Nous manquons actuellement de personnel infirmier et de médecins. Il nous faut plus d'infirmières et de médecins, ici, et de plus de services de soutien en santé mentale. Donc, il faut plus de financement.

Mme Laurel Collins: Lors de la dernière séance du Comité, nous avons beaucoup parlé du besoin de services de soutien globaux et d'un soutien pertinent sur le plan culturel et spirituel.

J'aimerais connaître votre opinion au sujet de l'intégration de ces services au financement du logement pour les Autochtones par le gouvernement.

Mme Elizabeth Sam: C'est peut-être un peu hors sujet, mais j'aimerais qu'il y ait plus de programmes pour les députés, comme vous, et pour les gens qui travaillent à la Chambre des communes. J'aimerais qu'une personne comme moi puisse venir vous parler des traumatismes intergénérationnels et des Autochtones, de la façon dont ils surmontent ces défis, afin que vous ayez un meilleur portrait de la situation. Je suis certaine que vous avez lu les livres, que vous écoutez les nouvelles et que vous voyez tout ce qui se passe. Je ne sais pas si vous avez vu les commentaires du député John Rustad au sujet des vaccins, par exemple... Le racisme est omniprésent. Il faut une plus grande sensibilisation et une meilleure éducation pour vous tous, je dirais...

Mme Laurel Collins: Merci.

J'ai une autre question. La Commission d'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées demande au gouvernement d'établir un revenu viable garanti pour tous les Canadiens, y compris les Autochtones, afin de répondre à tous leurs besoins sociaux et économiques.

Croyez-vous qu'un revenu de base viable, garanti et permanent permettrait aux Autochtones d'avoir accès au logement; de respecter leur droit au logement?

Mme Elizabeth Sam: Je crois que oui, mais si une personne vit dans la rue à Vancouver ou à Prince George et qu'on lui donne 800, 900 ou 1 000 \$ toutes les deux semaines, que va-t-elle faire de cet argent? Elle ne va pas louer une maison.

Je crois qu'il faut d'abord que les personnes puissent guérir, qu'elles comprennent ce qu'elles fuient et pourquoi elles ont besoin d'alcool ou de drogue pour vivre. Il faut plus de programmes de guérison pour les ramener à leur culture, afin qu'elles redeviennent des êtres humains épanouis et en santé.

Mme Laurel Collins: C'est très bien.

Au cours de l'heure précédant votre témoignage, j'ai dit que je me trouvais à Victoria, qui est la patrie des Premières Nations Esquimalt et Songhees, dont la langue est le lek'wungen.

Nous avons l'Aboriginal Coalition to End Homelessness, qui offre un accès facile à des logements abordables et culturellement adaptés. Ces services me semblent très importants à l'heure actuelle.

Je sais que bon nombre de personnes qui ont été dans la rue ont d'abord été bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance. J'aimerais connaître votre opinion sur les façons dont on pourrait aider les jeunes Autochtones qui ne sont plus visés par la protection de l'enfance. Je pense ici à un revenu de base viable garanti et à la façon dont il pourrait aider les jeunes sans-abri et les jeunes Autochtones.

Mme Elizabeth Sam: Je n'ai jamais été prise en charge ou quoi que ce soit du genre, mais lorsque j'étais à Victoria, j'ai fait un stage avec le programme de stages pour les jeunes autochtones du gouvernement de la Colombie-Britannique. C'est de cette façon que j'ai commencé à travailler avec l'Union of B.C. Indian Chiefs, pendant la deuxième partie de mon stage.

Au cours de la première partie, je travaillais dans un bureau provincial du ministère du Développement de la famille et de l'enfance, à Victoria. J'ai participé à l'organisation d'une rencontre avec des jeunes qui étaient pris en charge. J'ai aussi des amis à Vancouver qui ont été pris en charge pendant toute leur enfance, jusqu'à ce qu'ils soient trop vieux. Ce sont des artistes et des chanteurs.

Pour moi, madame Collins, tout revient à la guérison. Une personne ne pourra pas avoir une vie saine, trouver un logement et tout le reste si elle ne guérit pas ce qui lui fait du mal... Il faut donc plus de programmes de guérison pour les jeunes, et un meilleur soutien.

Le président: Merci, madame Sam et madame Collins.

Mesdames et messieurs, voilà qui conclut la période de questions des députés.

Il nous reste environ six minutes avant la fin de la réunion, et nous devons aborder les travaux du Comité.

Je tiens à vous remercier sincèrement d'avoir été avec nous ce soir. Je vous remercie pour vos témoignages et aussi pour votre travail. La fin des témoignages approche. Ils nous seront très utiles pour la rédaction de notre rapport et la préparation de nos recommandations dans quelques semaines. Encore une fois, merci. Vous pouvez rester avec nous si vous le souhaitez, mais vous pouvez aussi quitter la réunion.

Chers collègues, lors de notre dernière réunion, M. Vaughan a présenté une motion verbalement. On a suggéré de la présenter au Comité sous forme écrite, ce qui a été fait. Je propose que nous abordions la motion. Nous n'avons pas beaucoup de temps, mais la motion vise les quatre prochaines réunions du Comité.

La plus récente version de la motion contient une coquille... deux, en fait. L'une d'elles se trouve dans la quatrième date. Les quatre prochaines réunions du Comité sont le 2 février, le 4 février, le 16 février et le 18 février, mais il y a une erreur dans l'avis de motion, qui indique que la réunion aura lieu le 28 février. L'autre coquille se trouve dans le nom de M. Vaughan, mais nous le savons tous.

Je vous demanderais d'utiliser la fonction « Lever la main » si vous souhaitez prendre la parole à ce sujet.

Je vois que Mme Chabot a levé la main.

[Français]

Mme Louise Chabot: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Vaughan, je vous remercie d'avoir fait cette précision et d'avoir présenté la motion écrite.

Monsieur le président, la correction apportée relativement à la date, soit le 18 février, me convient.

Le président: Je vous remercie.

[Traduction]

Madame Collins, vous avez la parole.

Mme Laurel Collins: Je voulais simplement manifester mon appui à l'idée de tenir une réunion avec Jesse Thistle, avec la SCHL pour la deuxième heure, sur l'Initiative pour la création rapide de logements. Ma collègue, Mme Gazan, a fait un commentaire. Elle souhaitait que nous entendions le ministre pendant une heure, et les représentants de la SCHL pendant une heure. Je me demande si nous pouvons modifier l'horaire pour que cela fonctionne.

J'aimerais aussi obtenir une précision, puisque je remplace quelqu'un: n'y a-t-il pas de comité directeur? Est-ce que les travaux du Comité du 2 février dureront deux heures, ou est-ce qu'il y aura aussi une réunion du comité directeur? Nous pourrions raccourcir le temps prévu à cet effet et recevoir le ministre au cours de la deuxième heure.

Le président: Nous avons un comité directeur et nous tentons de confirmer la présence des témoins au sujet de l'Initiative pour la création rapide de logements.

Je vais laisser M. Vaughan répondre à cette question, parce qu'il communique avec le cabinet du ministre.

En ce qui a trait aux travaux du Comité, nous avons un comité directeur. Tout ce qu'il fait doit être approuvé par l'ensemble du Comité; il revient donc au groupe de déterminer si la réunion du 2 février sera celle du comité directeur seulement, ou de tout le Comité. Je vais suivre vos conseils à cet égard.

Monsieur Vaughan, pourriez-vous nous parler de la disponibilité ou de la volonté du ministre de participer à la mise à jour sur l'Initiative pour la création rapide de logements, qui se fera le 2 ou le 4 février?

M. Adam Vaughan: Le ministre n'est pas disponible le mardi. Il siège au Comité sur la COVID qui se réunit en même temps que le Cabinet, alors ce sera trop difficile. Le jeudi serait plus probable.

Nous sommes aussi en train de recueillir des statistiques afin d'exprimer clairement notre position au sujet de la création rapide de logements. Le 2 février me semble un peu trop tôt. La SCHL est très occupée à traiter les demandes de projets; ce sera donc un peu difficile. La proposition se fonde sur les renseignements que j'ai obtenus du cabinet du ministre, sur sa disponibilité et aussi sur les résultats de la SCHL. Le 4 février me semble être la meilleure date, puisque le 2 février arrivera trop vite.

Pour ce qui est de la réunion du 2 février, nous n'avons pas vraiment eu de mise à jour. Depuis la prorogation du Parlement et la reprise, nous n'avons pas eu la chance de demander aux nouveaux membres quelles sont les études qu'ils souhaitent réaliser, par exemple. Alors que le comité directeur se réunit et tente d'aborder les questions qui lui sont confiées par le Comité, nous n'avons pas de portrait complet des autres études qui pourraient émerger depuis que nous avons établi nos priorités pour la première fois au printemps. En fait, nous avions décidé de réaliser cette étude à ce moment-ci l'année dernière, mais la COVID nous en a quelque peu empêchés.

Je crois que la réunion est un peu plus longue parce que nous avons tenté d'obtenir la contribution de tous les nouveaux membres du Comité pour désigner la voie à suivre. C'est pourquoi la réunion dure un peu plus longtemps qu'à l'habitude.

Sinon, comme je l'ai dit, c'est le calendrier que nous allons tenter de respecter et j'espère qu'il sera approuvé par le Comité.

Le président: Merci, monsieur Vaughan.

Monsieur Vis, vous avez la parole.

M. Brad Vis: La date de la réunion sur l'Initiative pour la création rapide de logements m'importe peu, qu'il s'agisse du mardi ou du jeudi, mais pour revenir au point de M. Vaughan, je crois qu'il serait utile que le ministère regroupe toutes les demandes qui ont été présentées à ce jour afin de transmettre des renseignements plus détaillés au Comité.

Ensuite, j'aimerais savoir si les analystes sont en mesure d'obtenir une copie du document de présentation d'une demande et de la transmettre aux membres du Comité avant la tenue de notre première réunion d'une heure sur l'Initiative pour la création rapide de logements. Pourrait-on obtenir une copie des premières annonces du ministère au sujet du programme de sorte que nous puissions tous nous fonder sur la même information?

Merci.

Le président: Merci, monsieur Vis.

La parole est maintenant à M. Turnbull. Allez-y.

M. Ryan Turnbull: Je suis d'accord avec cela, et j'ajouterais aux autres coquilles à corriger celle du prénom de Jesse Thistle, qui s'écrit avec un « e » à la fin. Ce n'est pas « Jess », mais bien « Jesse ».

Merci.

Le président: Il faut acheter quelques voyelles de plus. Merci.

Madame Collins, vous avez la parole.

Mme Laurel Collins: Je vais laisser M. Kent prendre la parole avant de la prendre à nouveau.

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Merci.

Je me demande si nous avons besoin de deux heures complètes le 2 février. Le choix des témoins pourrait se faire hors ligne ensuite, avec comme échéance la fin de la semaine prochaine.

Selon ce que je comprends, Jesse Thistle devait témoigner avec le ministre, à titre de récipiendaire de la bourse. Si Jesse Thistle témoigne au cours de la deuxième heure de la réunion du 2 février, nous pourrions peut-être entendre le ministre et les représentants de la SCHL le 4 février. Je lance l'idée. Je ne veux pas faire obstruction; je ne fais qu'évoquer la possibilité.

Le président: Cela me semble logique.

Allez-y, madame Collins.

Mme Laurel Collins: J'allais faire à peu près la même suggestion.

Le président: Très bien. Il semble n'y avoir personne d'autre sur la liste.

Monsieur Vaughan, vous me faites signe? Allez-y.

M. Adam Vaughan: Oui. J'aimerais proposer un amendement favorable.

J'ajouterais une chose au commentaire de M. Vis: tout d'abord, il est toujours possible de faire une demande en ligne. L'Initiative pour la création rapide de logements se trouve toujours sur le site Web de la SCHL. C'est un formulaire de demande de deux pages. Le processus est toujours offert au public. Je vais envoyer le lien au président du Comité, qui pourra le transmettre à tout le monde.

En ce qui a trait aux renseignements détaillés, notre défi — et j'espère que tout le monde le comprendra —, c'est que plusieurs grandes villes sont toujours dans le processus d'acquisition de propriétés pour répondre aux engagements qu'elles ont pris. C'est presque chose faite, mais la communication de l'adresse exacte avant que la transaction immobilière ne soit conclue pourrait entraîner des répercussions. Je ne veux pas qu'il y ait une guerre d'enchères lorsqu'on verra qu'il s'agit de l'argent du gouvernement. Il se peut donc que les détails ne soient pas aussi précis que nous le souhaiterions.

Ensuite, pour plusieurs demandes de projet, dans certaines villes, des organismes à but non lucratif se sont malheureusement fait concurrence pour obtenir des sites similaires. La SCHL usera d'une certaine discrétion et ne communiquera pas les noms et les immeubles avant que les transactions immobilières soient conclues.

J'espère que les membres du Comité comprendront qu'au sein d'un marché immobilier aussi concurrentiel — surtout dans certains grands centres urbains —, la SCHL fait face à certains défis en matière de divulgation. Elle pourra communiquer le nombre d'unités, l'emplacement, le coût de chaque unité, etc., mais ne pourra peut-être pas nous donner d'adresses précises.

Le président: Merci, monsieur Vaughan.

Je ne vois personne d'autre sur la liste des intervenants.

Je crois que la proposition d'inviter M. Jesse Thistle le 2 février est considérée à titre d'amendement favorable. Sur ce, je crois que nous sommes prêts à poser la question.

Est-ce qu'il y a consensus ou est-ce que nous devons procéder au vote? La motion est celle qui est présentée dans l'avis de motion, avec...

Mme Laurel Collins: À titre de précision avant le vote, monsieur le président, nous disposerions d'au moins une heure avec le ministre le 4 février. Est-ce prévu dans la motion?

M. Adam Vaughan: C'est ce que nous tentons de faire, en plus de recevoir les représentants de la SCHL. Nous n'avons pas encore les détails. J'espère que vous comprendrez qu'il est plus difficile pour les ministres de changer leur horaire que pour nous... et le nôtre n'est pas si facile que cela à changer non plus.

Le président: Nous avons invité le ministre et nous allons tout faire pour qu'il témoigne devant nous.

Voilà la motion qui vous est présentée. Elle est associée à un amendement favorable en vue d'inviter M. Jesse Thistle à témoigner devant nous le 2 février. Nous allons faire tout en notre possible pour confirmer la participation du ministre à la réunion du 4 février à des fins de mise à jour.

Y a-t-il consensus au sujet de la motion? Devons-nous procéder au vote?

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Y a-t-il consensus pour ajourner la séance?

Je vois que oui. Merci beaucoup, tout le monde. Je vous souhaite une très belle fin de semaine. Nous nous reverrons la semaine prochaine.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>